



Wallonie

Province du Brabant wallon  
Commune de 1315 INCOURT

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Francis DUGARDYN rue des Meuniers, 4 à 1315 Glimes.

Le bien concerné est situé Rue Fond du Village 12 à 1315 Piétrebais, et est cadastré 04 C 302 B.

Le projet consiste en - Création d'un appartement à l'étage

- Création d'un escalier extérieur

- Transformation de la grange en living pour l'habitation principale

et présente les caractéristiques suivantes :

écart au Schéma de Développement (desnité supérieure à la limite maximale préconisée) -

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 45, le lundi de 17 heures à 19 heures, ou sur rendez-vous à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Quentin ZEERARDS, Conseiller en Aménagement du Territoire, ☎ 010/23.95.68, ☎ 010/88.93.72, ✉ [urbanisme@incourt.be](mailto:urbanisme@incourt.be).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04/03/2019 au 18/03/2019 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@incourt.be](mailto:urbanisme@incourt.be)

POUR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

  
E. LEGRAND.



Le Bourgmestre  
Par délégation

  
B. MALEVE.